

La pétition fédérale pour le suffrage féminin : à la Commission des pétitions du Conseil des Etats

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **17 (1929)**

Heft 318

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE

Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—
 ETRANGER... , 8.—
 Le Numéro.... , 0.25

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, Crêts de Pregny

Compte de Chèques I. 943

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

ANNONCES

12 insert. 24 insert.
 La case, Fr. 45.— 80.—
 2 cases, , 80.— 120.—
 La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent de 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: La Pétition fédérale pour le Suffrage féminin à la Commission des pétitions du Conseil des Etats. — Chronique d'Hygiène sociale et morale: M. V. — Carrières féminines, la gymnastique médicale. — Assurance-vieillesse et survivants, le Message du Conseil Fédéral: M. G. — La nouvelle loi vaudoise sur les institutrices mariées: une lettre des Associations féministes et féminines vaudoises. — De ci, de là... — Notre bibliothèque: *L'homme, la femme et le sens commun; Ein seltsamer Heiliger*. — Association suisse pour le Suffrage féminin. — Carnet de la Quinzaine. — *Feuilleton:* Variété: Une visite à la présidente des Suffragistes égyptiennes au Caire: S. et O. G.; l'Exposition-Vente des dentelles de Gruyère: M.-L. B. — *Illustration:* M^{me} Charaoui-Pacha, présidente de l'Union Féministe Egyptienne.

La Pétition fédérale pour le Suffrage féminin à la Commission des pétitions du Conseil des Etats

Ceux de nos lecteurs qui suivent les affaires fédérales auront vu que la Commission des Pétitions du Conseil des Etats, réunie le 29 octobre à Berne sous la présidence de M. Riva (Tessin) a décidé d'adhérer à la décision du Conseil National relativement à la pétition pour le suffrage féminin, soit d'inviter le Conseil Fédéral à étudier cette question, Bien qu'il ne s'agisse ici, comme pour la Commission du National en septembre, que d'une simple question de forme, c'est une nouvelle petite étape du long, très long voyage, de notre pétition qui est franchie.

Chronique d'Hygiène sociale et morale

N. D. L. R. — *Nous empruntons les lignes qui suivent à la très intéressante Revue d'hygiène sociale et morale, éditée chaque année par le Cartel romand H. S. M. Nous pensons utile de placer ainsi sous les yeux de nos lecteurs ce tableau-résumé, parfaitement clair dans sa forme concise, de la situation actuelle dans notre pays de nombreuses activités d'ordre social, moral ou hygiénique, auxquelles se rattachent directement les uns ou les autres de ceux qui nous lisent.*

La protection de la famille n'a pas fait de sensibles progrès et cependant on se rend compte, dans les milieux qui réfléchissent, de la nécessité de mettre la famille au centre de nos progrès sociaux et de nos efforts d'éducation morale. Mais les manifestations concrètes de cette préoccupation ne sont pas encore très visibles. Tout au plus peut-on mentionner la création récente d'une fondation suisse, *Pro Familia*, dont le but et l'activité ne sont pas encore clairement définis.

En Suisse romande, cependant, les signes avant-coureurs d'une restauration familiale sont déjà perceptibles. Est-ce l'influence si salubre — dans ce domaine — de la France? C'est probable, si l'on pense qu'un de ces signes est le bourgeonnement de l'idée des allocations familiales. A Genève, les partis libéral, udéiste et catholique l'ont mise à leur programme; de même le parti libéral vaudois. L'Union des métallurgistes de Genève a décidé la création d'une caisse d'allocations familiales. A Fribourg, où l'on est plus avancé à ce point de vue, la corporation du bâtiment a institué une caisse au mois de mars.

Notre imprévoyance — qui a abouti à l'iniquité du salaire unique quelles que soient les charges de famille du salarié, avec toutes ses conséquences néfastes: misère des familles nombreuses, tandis, d'une

part, privilège aux célibataires et aux ménages sans enfants, d'autre part, — nous disons que cette imprévoyance a plus fait de mal à la famille que les théories antifamiliales. Par conséquent, une restauration économique sera la base de la restauration morale; chaque fois qu'on vient en aide à la famille dans le domaine économique, on lui rend en même temps hommage: on a constaté en France que les plaisanteries grossières dont les familles nombreuses étaient jadis accablées ont disparu depuis la restauration familiale économique.

C'est pourquoi nous sommes heureux de la réjouissante activité déployée par les ligues *Pro Familia* de Genève et Lausanne et des projets de fondation de ligues analogues à Neuchâtel et à Bienne.



Cliché « La Française »

M^{me} CHARAOUI-PACHA

Présidente de l'Union Féministe Egyptienne et membre du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage

(Voir article, page 179.)